

**BULLETIN
MUNICIPAL
N°2
ÉTÉ 2023**

WARES SAULCE





06



14



22

Mairie de Saulce-sur-Rhône
 12, avenue du Dauphiné
 26270 Saulce-sur-Rhône
 Tél : 04 75 63 00 20 - www.saulce.com
 Mail : accueil@saulce.com
<https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>

SOMMAIRE

Page 3	Edito du Maire
Pages 4-5	Economie
Pages 6-8	Les échos du Conseil
Page 9	Montélimar-Agglo
Pages 10-11	Dossier spécial
Pages 12-13	Voeux du Maire
Pages 14-15	Travaux
Pages 16-17	Action sociale
Pages 18-19	Culture
Pages 20-21	Vie communale
Pages 22-23	Vie associative
Pages 24-25	Personnel communal
Pages 26-27	CMJ - Jeunes
Pages 28-29	Urbanisme
Page 30	Moustique Tigre
Page 31	Etat civil
Page 32	Agenda

Directeur de publication : Stéphane VARGAS

Rédaction : Emilie Floc'h/Mairie de Saulce

Photos : Emilie Floc'h/Aubin Riout/
Mairie de Saulce

Conception graphique : Mairie de Saulce

Impression : Imprimerie Despesse

LE MAIRE STÉPHANE VARGAS



Chères Saulçoises, chers Saulçois,

C'est avec plaisir que je vous présente cette nouvelle édition de « Vivre Saulce », mettant en lumière les événements et réalisations qui ont marqué notre village pendant ces derniers mois. L'été, une période tant attendue par chacun d'entre nous, les jours ensoleillés, les températures agréables font de cette saison un moment privilégié pour profiter pleinement de nos espaces verts et de vos extérieurs. J'espère que vous avez pu profiter de moments de détente et de plaisir pendant vos congés/vacances. Les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans ont bénéficié de l'offre du centre de loisirs « Kid'O Saulce » pendant plusieurs semaines. Pour nos aînés, le parc de l'Olivette a offert ses espaces ombragés pour prendre une pause. Le port de repas à domicile continue de fonctionner 7/7j. Des manifestations musicales ont fait danser toutes les générations au parc cet été.

Cependant je tiens à attirer votre attention sur une préoccupation importante qui touche de plus en plus notre région : le manque d'eau. La sécheresse persistante a conduit à des restrictions d'eau pour préserver nos ressources précieuses. Je vous encourage à faire preuve de responsabilité en utilisant l'eau de manière économe et en adoptant des pratiques durables. Votre contribution à cette cause est essentielle pour préserver l'environnement et assurer un avenir meilleur pour tous.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée, avec un forum des associations riche et diversifié le 9 septembre qui vous permettra certainement de choisir une activité de loisir sur place. Une pensée particulière pour les élèves qui profiteront pour la deuxième année du groupe scolaire et surtout du nouveau restaurant scolaire et social. Malgré les hausses des tarifs des matières premières, notre volonté est de protéger votre pouvoir d'achat. C'est pourquoi nous maintenons à l'identique depuis de nombreuses années les tarifs de la cantine et du port de repas à domicile ainsi que la gratuité des fournitures scolaires pour vos enfants.

Bien à vous, Stéphane Vargas.



MOT D'HUMEUR

Augmentation des tarifs EDF de 10 %, un choix qui entraîne des répercussions directes sur les budgets de chacun de nous.



Cependant, un nuage d'incompréhension plane alors que l'entreprise annonce un partenariat aux enjeux financiers notables pour les Jeux Olympiques, estimé à plus de 100 millions d'euros.

D'un côté, il est difficile d'accepter une hausse des tarifs d'un service aussi essentiel que l'électricité, qui impactera indéniablement le pouvoir d'achat de chacun d'entre nous. D'un autre côté, l'annonce de ce partenariat financier majeur aux Jeux Olympiques soulève des questions cruciales concernant les priorités et l'équité de l'entreprise.

Edito

pages 02 - 03

Vivre Saulce

ECONOMIE

DEUX KINÉSITHÉRAPEUTES À SAULCE-SUR-RHÔNE

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle membre talentueuse au sein de l'équipe de la maison médicale de Saulce-sur-Rhône. Madame Marie Pasquale Hue Pierre, une masseuse-kinésithérapeute chevronnée et qualifiée, a rejoint la commune pour offrir des soins de rééducation.

Avec des années d'expérience dans le domaine de la kinésithérapie, elle apporte une expertise précieuse et une passion indéniable pour améliorer la qualité de vie de ses patients. Son cabinet est équipé d'ondes de chocs, et elle utilise régulièrement le pilates dans ses séances. Etant elle-même professeure de pilates, Madame Hue Pierre propose des cours le lundi à partir de 17h ainsi que le mercredi à 18h.

L'arrivée de Mme Hue Pierre renforce l'offre des soins de qualité. La commune est très attachée à offrir une grande panoplie de services médicaux.

Son cabinet est ouvert le lundi de 8h à 12h et du mardi au vendredi de 8h à 19h. Mme Hue Pierre est joignable au 06 47 08 95 53. Cours de pilates les lundis à partir de 17 h et les mercredis à partir de 18h.



Son confrère, Monsieur Olivier Mirallès, masseur-kinésithérapeute D.E. à Saulce-sur-Rhône depuis 2018, s'est installé au cœur du village, 3 Avenue du Dauphiné. Son cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Monsieur Mirallès est joignable au 09 53 85 40 14 ou au 07 69 37 87 69.

Olivier Mirallès possède une expertise étendue dans divers domaines de la kinésithérapie, notamment la rééducation post-chirurgicale, la rééducation musculosquelettique, la réadaptation sportive et la prise en charge des troubles neurologiques. Grâce à ses compétences et à sa connaissance approfondie, il élabore des plans de traitement personnalisés pour optimiser la mobilité, soulager la douleur et améliorer la qualité de vie de ses patients.

Si vous recherchez des soins de kinésithérapie ou de massage, nous vous encourageons vivement à prendre rendez-vous avec Madame Marie Pasquale Hue Pierre ou Monsieur Olivier Mirallès. Vous serez entre de bonnes mains et bénéficierez d'une approche holistique et personnalisée pour votre rééducation.

YESSS ELECTRIQUE INSTALLE SA PLATEFORME LOGISTIQUE

Avec près de 500 agences et plus de 3500 collaborateurs en Europe, l'entreprise YESSS ELECTRIQUE poursuit son développement avec l'implantation d'un centre logistique dans le bâtiment de l'ancienne entreprise Tortel Diffusion. Plusieurs emplois ont déjà été créés et quelques Saulçois et Sauçoises ont pu trouver être embauchés. Nous souhaitons la bienvenue à toute l'équipe.



LA SAVONNERIE DE LA DRÔME

La Savonnerie de la Drôme a ouvert sa boutique.

Savons solides, savons liquides, gels douches, shampoings, bains moussants, sels de bain, eaux de toilette, soins hydratants, la Savonnerie de la Drôme vous propose une large gamme de produits de soin du corps quotidiens artisanaux. Elle fabrique et propose également des produits d'ambiance artisanaux tels que les bougies et les arômes pour diffusion.



En complément, seront proposées des accessoires de douche et de bain, des idées cadeaux, des huiles essentielles et des savons de négoce tels que le véritable savon de Marseille.

La boutique se trouve dans la zone artisanale du Pavé, et elle est ouverte du lundi au vendredi, 8h30 - 16h30; 04 75 56 62 62.

UNE NOUVELLE NOTAIRE A SAULCE-SUR-RHÔNE EXPERTISE ET QUALITÉ POUR NOTRE COMMUNE

Suite au départ à la retraite de Maître Cousseau-Collomp, Maître Catherine Labertrandie a repris son étude. Maître Labertrandie maintient son bureau à Saulce-sur-Rhône et vous reçoit sur rendez-vous pour vous offrir son expertise juridique et ses services qualité, répondant ainsi aux besoins de notre population croissante.

Forte d'une solide formation en droit notarial et d'une expérience significative dans le domaine, Maître Labertrandie est une professionnelle reconnue pour sa compétence et son engagement envers ses clients. Sa connaissance approfondie des lois et réglementations en vigueur lui permet de fournir des conseils juridiques précis et adaptés à chaque situation.

En tant que notaire, Maître Labertrandie joue un rôle essentiel dans de nombreux domaines de la vie quotidienne, tels que les transactions immobilières, les contrats de mariage, les successions et biens d'autres aspects juridiques importants.

Sa présence dans notre commune facilite grandement l'accès à des services notariaux de qualité, sans avoir à se déplacer loin de chez soi. En plus de ses compétences techniques, Maître Labertrandie est reconnue pour sa bienveillance et sa capacité à expliquer de manière claire et accessible des concepts à travers les différentes étapes, assurant ainsi une expérience positive et rassurante.

Que vous ayez besoin d'assistance pour une transaction immobilière, la rédaction d'un testament ou tout autre acte notarié, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec son étude au 04 75 78 14 00.

Etude Perot-Labertrandie, Place Emile Loubet, 26270 Saulce-sur-Rhône



RÉFORME DES RÈGLES DE PUBLICITÉ

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modernise, simplifie et harmonise le contenu et les modalités de publicité des actes des collectivités. Elle facilite l'accès des citoyens aux décisions locales.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les modalités de tenue et de signature du registre des actes communaux sont allégées. Le recueil des actes administratifs est supprimé. Le compte-rendu des séances du Conseil municipal est supprimé, et un affichage d'une liste des délibérations examinées en séance permettra de garantir l'accès rapide des citoyens à l'information sur les décisions des assemblées locales.

Enfin, la publication des actes des collectivités locales sur leur site internet devient le principe. L'obligation d'affichage ou de publication sur papier des actes est supprimée. Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent toutefois choisir le mode de publicité de leurs actes : affichage ou publication sur papier ou publication sur internet.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 2022

PACTE DE GOUVERNANCE

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 ouvre la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. Le pacte de gouvernance n'est pas obligatoire mais s'il est décidé, il doit être adopté après avis des Conseils municipaux des communes membres.



Afin de contribuer à ce débat, un document préparatoire, fruit d'un travail collégial issu de la « Commission démocratie locale et lien entre les communes » de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération a été élaboré et versé aux débats.

Le débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance s'est tenu lors du dernier Conseil communautaire du 28 septembre 2022. Le principe du pacte a été approuvé. Afin d'en finaliser l'adoption, le projet de pacte a été transmis aux communes membres pour avis des Conseils municipaux.

Monsieur le Maire rappelle que l'agglomération a imposé un STECAL pour le château de Freycinet à la commune de Saulce sans avis ni délibération du Conseil municipal de Saulce-sur-Rhône.

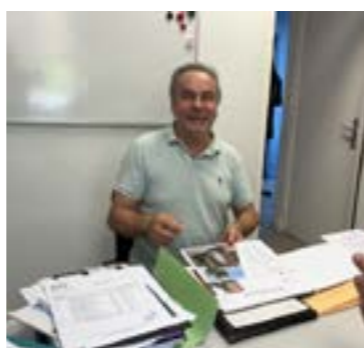
Monsieur Buonomo en convient. Il précise que Montélimar-Agglomération a instruit cette modification du PLU de Saulce-sur-Rhône, en faveur du projet du château de Freycinet sur la base de sa seule demande orale formulée auprès de l'agglomération.

Par ailleurs, Monsieur le Maire souligne l'absence totale de moyens consacrés par l'agglomération à la mise en œuvre des projets locaux majeurs de Saulce-sur-Rhône : l'installation d'un boulanger; le projet de réhabilitation de la friche industrielle de l'ex-usine Auréatex, véritable verrou environnementale polluante et dangereuse, située au cœur du village.

Monsieur Buonomo répond que pendant sa magistrature il n'est pas intervenu sur ce dossier auprès de l'agglomération, mais qu'il a eu une réunion technique avec les représentants de l'État.

En conclusion et compte tenu de la légèreté de ce pacte de gouvernance qui néglige la commune de Saulce-sur-Rhône, Monsieur le Maire émet un avis négatif.

Seul parmi les élus présents, Monsieur Buonomo émet un avis favorable.



Philippe Scheins a rejoint l'assemblée comme nouveau Conseiller municipal.

Monsieur le Maire sollicite Daniel Buonomo, Vice-Président de Montélimar-Agglomération en charge des finances et ancien Maire de Saulce-sur-Rhône, en qualité d'élus au Conseil communautaire, pour obtenir des précisions sur cet important texte d'orientation et de choix politique de l'agglomération.

Monsieur Buonomo refuse de répondre sur le fond à la sollicitation de Monsieur le Maire et demande à tous de lire la délibération de l'agglomération.

LE BUDGET COMMUNAL, UNE CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le budget communal constitue un élément essentiel dans la gestion communale. Il s'agit d'une planification financière qui permet à la commune de financer les services publics, les projets d'infrastructures, l'éducation, la santé et bien d'autres domaines importants pour la vie quotidienne des citoyens.

Un budget communal bien géré peut avoir un impact significatif sur le développement local. Il permet de soutenir la construction et la rénovation d'infrastructures, ce qui favorise le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie.

Un aspect essentiel d'un budget communal efficace est la transparence dans sa création et son exécution. Les citoyens ont le droit de connaître comment les fonds publics sont dépensés et doivent avoir la possibilité de participer au processus décisionnel. Les consultations publiques et les mécanismes de reddition de comptes sont des éléments clés pour assurer une gouvernance transparente et responsabiliser les élus locaux.

Chaque année, la gestion du budget communal présente un défi. La collectivité doit faire face à des ressources limitées et à des demandes croissantes de services. L'équilibre entre les dépenses nécessaires et la capacité financière disponible peut être délicat à atteindre. De plus, la planification budgétaire doit prendre en compte les fluctuations économiques et les besoins émergents de la commune.

En accordant une attention particulière à la planification budgétaire, l'administration communale peut créer un environnement propice à la croissance économique, à la cohésion sociale et à l'amélioration de la qualité de vie pour tous les citoyens.



A Saulce-sur-Rhône, le budget communal est voté dans cet esprit depuis de nombreuses années.

Vote du budget :

La section de fonctionnement s'inscrit dans un contexte de réduction des dotations de l'État et d'économies nécessaires. Elle s'équilibre à **2 630 322,46 €**.

Ce budget permet de dégager une **prévision d'autofinancement**, dotations et amortissements non comprises, de **500 000,00 €**.



La section d'investissement quant à elle, permet de financer les projets stratégiques portés par la municipalité, à savoir, la construction du groupe scolaire, la réalisation de travaux de voiries, l'entretien des bâtiments communaux, etc.



La prévision globale d'investissement du budget 2022 est donc portée à **4 619 780,59 €**.



Fixation des taux d'imposition 2023 :

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2023.

Attribution des subventions aux associations :

Le Conseil municipal a attribué des subventions aux associations à hauteur de 159 803,00 € pour l'année 2023.

Achat de la friche Auréatex

Monsieur le Maire rappelle que lors des séances du 18 mai 2018 et du 21 décembre 2018, le Conseil municipal avait chargé Monsieur le Maire de négocier avec le liquidateur judiciaire de la société « Auréatex » dans le cadre de la procédure de vente du tènement immobilier de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, cette friche a été fortement dégradée par des incendies criminels et plusieurs squats sauvages.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve une proposition financière à hauteur de 300.000,00 € pour acquérir la friche industrielle « Auréatex ».

Vote à l'unanimité (Abstention de Monsieur Ruel)



SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

Creation de deux terrains de padel-tennis – demandes de subvention :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le coût du projet de la création de deux terrains de padel-tennis au parc de l'Olivette à Saulce-sur-Rhône, est estimé à 268.259,76 € HT.

Afin de financer le projet, des aides peuvent être versées, par l'État au travers de l'Agence nationale du sport, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et le Département de la Drôme.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour déposer les demandes de subvention correspondantes auprès de ces deux organismes. Le coût est estimé à environ 220 000,00 €. La commune pourra obtenir une aide financière allant jusqu'à 80% du montant estimé de ce projet.



Mise en place de la coupure de l'éclairage public :

Le Conseil municipal a adopté le principe de couper l'éclairage public tout ou partie de la nuit et il a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public. Il a été décidé de couper l'éclairage public de 22h30 à 5h30.



Avis concernant le projet d'unité de méthanisation présenté par la société Agri Bio Gaz Allan dans le cadre d'une procédure ICPE :

Dans le cadre d'une procédure ICPE, la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme sollicite un avis de la commune concernant le dossier présenté par la société Agri Biogaz Allan pour l'enregistrement d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune d'Allan. La commune d'Allan s'oppose à cette unité de méthanisation.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de ce projet d'unité de méthanisation à Allan, la commune de Saulce-sur-Rhône, ainsi que d'autres communes alentours, ont vu des parties plus ou moins étendues de leur territoire désignées en zones d'épandage des digestats, à savoir les déchets produits par les méthaniseurs.

A Saulce-sur-Rhône, la zone concernée se situe à proximité des quartiers résidentiels et du ruisseau de la Teyssonne.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les incertitudes concernant

- la dispersion de particules fines lors de l'épandage des digestats, et les risques potentiels pour plusieurs zones d'habitations proches de la zone envisagée,
- la pollution des nappes phréatiques et cours d'eau proches des périmètres d'épandage des digestats, et les risques potentiels de pollution grave du ruisseau de la Teyssonne situé à proximité de la zone envisagée,
- les effets nocifs durables sur les organismes des sols où l'épandage a lieu, liés à de potentiels résidus d'antibiotiques, de bactéries antibiorésistantes ou de nanoplastiques.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune d'Allan, et à l'épandage des digestats issus de l'unité de méthanisation de la société Agri Biogaz sur la commune de Saulce-sur-Rhône.

Vote à l'unanimité

Sylvain Brunet et Mathias Delalandre

complètent le Conseil municipal.



SÉANCE DU 29 juin

Vous trouverez le compte-rendu de cette séance dans notre prochaine édition; le procès verbal n'a pas encore été validé par le Conseil municipal.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DU LOGIS NEUF

Montélimar Agglo, qui gère les déchèteries sur son territoire et notamment celle du Logis neuf à Saulce-sur-Rhône, a entrepris de répartir différemment les horaires d'ouverture de celles-ci.

La déchèterie du Logis neuf voit ses plages d'ouverture largement réduites, au détriment des usagers.

Cette décision a été prise de manière unilatérale par les instances de Montélimar Agglomération.

Néanmoins, le Maire et son Conseil ont entrepris avec l'agglomération une démarche de concertation sur ces nouveaux horaires. Nous vous tiendrons informés des suite de cette démarche en temps et en heure.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

HORAIRES (sauf juin juillet août et versés)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi		Dim.
	Mat	Apr	Mat	Apr	Mat	Apr	Mat	Apr	Mat	Apr	Mat	Apr	Mat
Les Présidents *													
Les Libanards *													
Les Conbairds **													
La Leupie													
Logis Neuf ***													

Mat = 8h à 11h45
Apr = 14h à 17h

Vert = Ouvert
Noir = Fermé

* Montélimar
** Montboucher-sur-Jabron
*** Saulce-sur-Rhône

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION INVESTIT À SAULCE : TRAVAUX DE VOIRIE

La loi NOTRe de 2015 renforce les compétences des communautés de communes et d'agglomération. Depuis le 1er janvier 2017, le transfert des zones d'activité économique est devenu obligatoire et l'entretien des voiries dans les zones transférées est à prévoir par Montélimar Agglomération.

Pour 2023, la communauté d'agglomération a prévu la réfection partielle du chemin des Granges et du chemin Ferrat dans la zone d'activités des Reys ainsi que le début du chemin du Mouillon dans la zone d'activité «Clavelle». La commune prévoit de continuer la réfection du chemin du Mouillon.



DOSSIER SPECIAL

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION ENGAGÉE CONTRE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION À SAULCE-SUR-RHÔNE

Dans un contexte où la transition énergétique occupe une place prépondérante dans les débats environnementaux, l'émergence de nouvelles formes d'énergie renouvelable est saluée par de nombreux acteurs. Cependant, certains projets, tels que les unités de méthanisation, suscitent des préoccupations et des résistances.

Les unités de méthanisation transforment des déchets organiques en biogaz. Alors que cette technologie est présentée comme une solution écologique et économique, elle n'en reste pas moins controversée à cause des risques qu'elle présente, et de nombreux citoyens s'interrogent sur les conséquences potentielles de cette technique sur leur environnement, leur santé et leur cadre de vie.

Face à ces préoccupations, un groupe de citoyens saulçois engagés a décidé de créer l'association «Saulce Via Agrippa»

afin de lutter contre la construction d'une unité de méthanisation au quartier Freycinet en sensibilisant l'opinion aux conséquences potentielles de cette installation, tant sur le plan environnemental que social. L'association s'efforcera également de proposer des alternatives viables et d'encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement, en favorisant par exemple le recyclage, la réduction des déchets et l'adoption de modèles énergétiques plus durables et responsables.

L'association «Saulce Via Agrippa» prévoit de mener différentes actions de sensibilisation, telles que des campagnes d'information, des réunions publiques, des ateliers éducatifs et, si besoin, des manifestations pacifiques. Elle s'efforcera d'établir des partenariats avec des experts et des décideurs politiques afin de renforcer son message et d'influencer les politiques environnementales.

Elle encouragera également la participation citoyenne dans les processus décisionnels, en plaidant pour une meilleure consultation publique et une prise en compte accrue des opinions locales.

La création de cette nouvelle association témoigne de la mobilisation grandissante des citoyens saulçois préoccupés par les conséquences potentielles des unités de méthanisation sur l'environnement.



Vous souhaitez vous impliquer ?
N'hésitez pas à rejoindre l'association «Saulce Via Agrippa»
asso.via.agrippa@gmail.com
Tel : 06 61 36 39 71
www.facebook.com/profile.php?id=100087530021254



Alain Caire, agriculteur et riverain est le Président de l'association «Saulce Via Agrippa». Voici à quoi devrait ressembler l'unité de méthanisation, quartier Freycinet.

« Cette unité, qui nous est imposée sans concertation, est un non-sens écologique et économique. Nous souhaiterions donc l'arrêt de ce projet. »
Alain Caire

L'association a déposé un recours contre le permis de construire au Tribunal administratif de Grenoble.

POUR UNE DÉMARCHÉ PLUS RESPECTUEUSE DES ATTENTES DES SAULÇOIS

Les élus, à l'écoute de ces inquiétudes légitimes, vous proposent d'explorer ci-dessous les principales menaces liées au projet d'unité à Saulce-sur-Rhône :

1. L'une des principales inquiétudes concerne l'impact environnemental de l'unité de méthanisation. Les déchets et les sous-produits de la méthanisation nécessitent une gestion appropriée, et leur mauvaise manipulation peut entraîner des fuites de gaz nocifs et de la pollution des sols et des eaux.
2. Les riverains s'inquiètent également des risques d'un tel projet pour la santé publique. Les émissions de gaz et d'odeurs provenant de ces installations peuvent avoir des effets néfastes sur la qualité de l'air, ce qui peut entraîner des problèmes respiratoires et d'autres problèmes de santé. De plus, les opérations de transport des déchets et des sous-produits peuvent augmenter le risque d'accidents et de nuisances sonores pour les résidents à proximité.
3. Le cadre de vie peut également être perturbé. Les nuisances visuelles, sonores et olfactives associées à ces installations peuvent dégrader la qualité de vie de notre commune, plus particulièrement le château de Freycinet, voisin direct, et impacter négativement la valeur foncière des propriétés environnantes.
4. De nombreux opposants à l'unité de méthanisation soulèvent également des inquiétudes quant à la transparence du processus de décision et à la participation citoyenne. Il est essentiel que les habitants soient impliqués dès les premières étapes de planification, et que les informations sur les risques soient communiquées de manière claire et accessible. La confiance entre les autorités et la communauté est indispensable pour parvenir à une décision éclairée et acceptée par tous. Or, cette transparence n'était pas de mise lors du montage du projet, qui a été imposé aux élus par les services de l'Etat et qui, malgré plusieurs relances de la part du Maire en ce sens, n'a instauré aucun processus de concertation.

Si le porteur du projet et les services de l'Etat n'ont pas eu de scrupules à imposer ce projet sans en informer les principaux intéressés, en auront-ils quand il s'agira de dissimuler des données ou des accidents préoccupants ?

Face aux inquiétudes croissantes, il est primordial d'entamer un dialogue ouvert et constructif sur les risques environnementaux, sanitaires et sociaux d'un tel projet.

Explorer des alternatives viables et durables ensemble - Saulçois, services de l'Etat, GRDF, porteurs du projet, élus, permettra de trouver un juste équilibre entre les objectifs environnementaux et les intérêts locaux.

VIE COMMUNALE

VOEUX DU MAIRE

Le Maire de Saulce-sur-Rhône, Stéphane Vargas, a formulé ses vœux aux Saulçois devant une salle comble, le 20 janvier dernier.

Deux cents personnes étaient venues profiter de ce moment de convivialité retrouvé, après 3 années de suspension.

Stéphane Vargas a tenu à saluer dans son discours l'engagement retrouvé des Saulçois dans la vie associative, qui bénéficie d'une belle dynamique post-Covid, et le travail effectué par les Adjointes et les Conseillers municipaux. Il a présenté les futurs projets et réalisations pour 2023, notamment l'opération cœur de ville et l'ouverture prochaine d'une boulangerie et d'un primeur, l'entretien et la réparation des voiries de la commune, le réaménagement du Quartier du bosquet, nouvel espace public pour tous les âges, et la mise aux normes d'accessibilité de la Mairie avec l'aménagement du rez-de-chaussée.

Pour finir, il a remercié les entreprises saulçoises qui œuvrent au développement de l'économie locale, et a fait la promesse que les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2023.

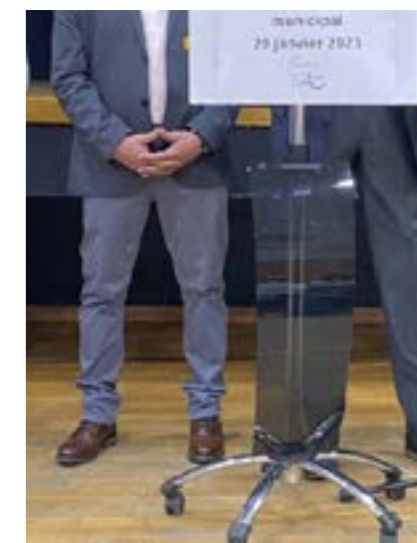


HONORARIAT MONSIEUR HENRI FAUQUÉ

Lors de la cérémonie des vœux, les Saulçois ont également pu écouter le discours de Monsieur Henri Fauqué, ancien Maire de Saulce-sur-Rhône, qui a rappelé son attachement à la commune à l'occasion de la remise de son honorariat octroyé par la Préfète de la Drôme.

Henri Fauqué est revenu sur sa longue carrière politique, au service de la République et de la commune de Saulce. 37 ans d'engagements, d'expériences, de rencontres, de joies partagées aux côtés des Saulçois. Il a tenu à rappeler sa grande fierté d'avoir pu œuvrer pour l'école publique, terreau de la démocratie.

Un grand MERCI à vous, Monsieur le Maire honoraire.



TRAVAUX

QUARTIER DU BOSQUET

Le réaménagement du bosquet en face du cimetière ainsi que le parking longtemps délaissé est un projet passionnant qui vise en même temps de revitaliser un espace vert boisé existant et d'améliorer le stationnement et l'accès au cimetière.

Ce projet reflète l'engagement des élus à créer un environnement naturellement beau et accueillant pour tous.

Cependant, avec le temps, des besoins nouveaux se sont fait ressentir. Un embellissement paysager donnera un nouveau souffle à cet espace. Des aires de repos confortables, des cheminements entretenus et des zones ombragées vous permettront de profiter pleinement de cet espace.

Une attention particulière sera portée à rendre ce quartier accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, en mettant en place des infrastructures facilitant leur circulation. Avec une attention portée à l'esthétique, à la fonctionnalité et à la durabilité, ce projet témoigne de l'engagement continue des élus à vous offrir un environnement florissant.



Nos réalisations: création paysagère au giratoire, nouveaux candélabres, sécurisation, enrochement



TRAVAUX DE VOIRIE UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR



La réfection de la voirie communale représente un grand pas vers l'amélioration de l'infrastructure locale.

En investissant dans la remise en état des routes et trottoirs, la commune s'engage pour vous à créer un environnement plus sûr et fonctionnel. Cette initiative apporte des avantages durables, de la sécurité routière à la valorisation immobilière.

Les élus ont prévu un entretien constant, pour que vous puissiez profiter à long terme d'une voirie améliorée et sécurisée pour tous.

Les travaux de voirie continueront en septembre.



ACTION SOCIALE

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le Centre Communal d'Action Sociale, avec l'appui du cabinet DUNAMIS Conseil, a réalisé ces derniers mois une analyse des besoins sociaux. Cette analyse est une obligation réglementaire qui doit se faire à chaque renouvellement du Conseil municipal. Il s'agit d'un outil précieux pour évaluer les besoins de la population en matière d'action sociale et y apporter des réponses.

L'analyse des besoins sociaux s'est terminée en juin 2023. Elle s'est déroulée en plusieurs phases : elle a débuté avec une analyse statistique et documentaire, puis avec 6 rencontres thématiques réunissant les acteurs de la commune, du CCAS ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs.

Organisées par Monsieur Boris Riout, Adjoint au Maire délégué aux affaires sociales, ces rencontres ont eu lieu les 21 et 22 juin 2023.

À la suite de cela, un portrait social du territoire sera réalisé et communiquera des informations clés sur la démographie, le logement, l'emploi, la cohésion sociale, la famille ou encore la santé.

La collectivité ne pouvant pas se mobiliser sur la totalité des sujets qui émergeront de l'ABS, des arbitrages seront opérés et plusieurs sujets « focus » seront retenus parmi les suivants :

- Familles monoparentales, parentalité, enfance et jeunesse, petite enfance
- Séniors
- Santé
- Développement économique/commerces de proximité
- Sécurité
- Pauvreté, exclusion et logement.



Vous avez été nombreux à répondre aux deux questionnaires, ce qui a permis une analyse détaillée.

L'analyse des besoins sociaux terminée, le diagnostic de territoire et la consultation citoyenne permettront de dresser un état des lieux et de préparer la feuille de route afin que la commune puisse œuvrer pour réduire les inégalités sociales dans une logique d'égalité des chances.



Logement, santé, mobilité, gestion de votre budget...

Vous rencontrez des difficultés ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 75 63 00 20 pour prendre rendez-vous avec Monsieur Boris Riout, adjoint aux affaires sociales qui pourra vous accompagner dans vos démarches et demandes d'aides.

CONFÉRENCE FRANCE ALZHEIMER

A tant que « Ville aidante Alzheimer », la commune a accueilli le 25 novembre 2022 à l'Espace culturel la conférence débat « Alzheimer et alimentation ».

La diététicienne nutritionniste Caroline Rio y a prodigué de nombreux conseils à destination des familles et des personnes malades.



A cette occasion, la commune et l'association France Alzheimer Drôme ont signé la charte « Ville aidante » afin de sceller un partenariat déjà riche de plusieurs actions, notamment la mise en place d'une permanence



Nous vous rappelons qu'une halte relais a été créé à Saulcesur-Rhône. Il s'agit d'un accueil les jeudis après-midi pour des personnes malades et leurs proches vivant avec eux.

Pour plus d'informations, contactez Marlène Guèze au 06 79 30 63 11

PASSAGE DU TRUCK SOLIHA

Le 8 juin 2023, Boris Riout, adjoint aux affaires sociales a organisé la venue du Truck SOLIHA. De nombreux Saulçois sont venus se renseigner auprès d'une équipe d'experts pour les guider dans l'amélioration de l'habitat et pour connaître le dispositifs d'aides aux travaux.

Le Truck SOLIHA est équipé de nombreuses propositions pour adapter son logement à un handicap et pour découvrir des écogestes, trucs et astuces pour faire des économies d'énergie.



SEMAINE BLEUE

La commune a organisé le 27 octobre dernier, à l'occasion de la Semaine Bleue 2022, une journée de partages à destination des seniors.

Au menu : ateliers divers et thé dansant. Un franc succès.

Boris Riout et la Commission «actions sociales» sont en train de préparer l'édition 2023 avec pleins de nouveautés.



DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

MISSION LOCALE

En collaboration avec la mission locale, la commune a organisé la découverte des métiers grâce aux casques de réalité virtuelle autour d'un petit déjeuner le 26 juin dernier.

Les jeunes ont répondu présent.



Une nouvelle centenaire à Saulce !

Le Maire, Stéphane Vargas, accompagné de Boris Riout sont venus rendre visite à Madame Jeanne Chastan aux Reys-de-Saulce.

Les élus lui ont offert un bouquet de fleurs.

Bon anniversaire, Madame Chastan !

CULTURE

COMPAGNIE BIGRE

Dans le cadre du festival Itinérance(s) de Montélimar Agglomération, la Compagnie Bigre est venue donner sa « Petite fête métaphorique » à l'espace culturel le samedi 19 novembre 2022

Le public était au rendez-vous pour ce moment de poésie partagé.



THÉÂTRE DE LA SERVANTE

Le mot d'ordre pour la programmation 2022-2023 : **retrouver la magie du spectacle !**

La saison était un vrai succès grâce à un mélange de spectacles drôles, tendres et grinçants, pour enfants et adultes.

Le spectacle « La Tête au carré » a réuni plus de 200 personnes, un vrai succès pour cette création.

La soirée cabaret « Tant pis on verra pas la mer » a fait salle comble.

« Les Myths », « Le Duo Bonito », couple de clowns musiciens chanteurs, puis une soirée spéciale marionnettes grandeur nature étaient de spectacles à ne pas manquer. La saison culturelle s'est terminée avec la création du Théâtre de la Servante « Comédie d'un jour ». Un pugilat familial irrésistible en perspective !



Vivement l'arrivée de la nouvelle saison culturelle 2023-2024 !



MTI MUSIC TOUR



VIE COMMUNALE

DECOUVREZ LE NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS) DE SAULCE-SUR-RHONE

La nouvelle caserne de la commune a été inaugurée vendredi 26 mai, en présence des 21 sapeurs-pompiers du CIS, des représentants du SDIS26, du Maire, de la Présidente du Département, et des habitants de Saulce-sur-Rhône venus en nombre.

Le nouveau Centre d'incendie et de secours a été mis en service dès le 7 mai dernier, dans un bâtiment de 500 m², et sur un terrain de 2 400 m².

C'est après 10 ans de négociations et de batailles menées par la commune, et une importante manifestation en 2016 réclamant le maintien du CIS à Saulce-sur-Rhône, que le projet a été acté et que les travaux ont pu commencer.



Le Maire Stéphane Vargas, après s'être félicité de l'engagement de tous les partenaires, a tenu à rendre hommage au **docteur Ginette FAVAS**, femme d'action engagée chez les sapeurs-pompiers dès 1978 en tant que médecin capitaine.

Il a plaidé pour que le nouveau Centre d'incendie et de secours porte le nom de cette figure saulçoise.



POMPIERS BENEVOLES

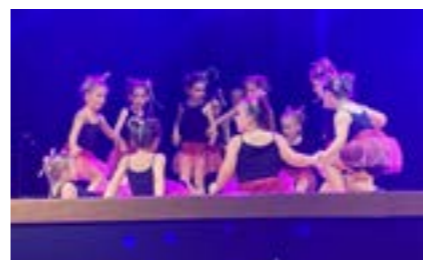
Il est courant que les services d'incendie recherchent des bénévoles pour soutenir leurs opérations. Les pompiers bénévoles jouent un rôle essentiel dans de nombreuses communes, offrant leur temps et leurs compétences pour assurer la sécurité et la protection incendie.

Si vous êtes intéressé pour devenir bénévole, vous pouvez contacter le centre d'incendie et de secours de Saulce, par mail à chefs.cissaulce@sdis26.fr, pour obtenir plus d'informations sur les exigences, la formation et les opportunités disponibles, ou vous faire connaître sur place, chemin Ferrat aux Reys-de-Saulce.

C'est une belle façon de donner de votre temps pour aider votre commune.

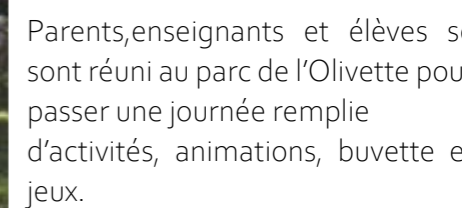
SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Gala Un, deux pas danse



Dans une salle comble, les spectateurs ont passé un moment charmant où les élèves ont brillés sur scène apportant joie et sourire à tous.

FÊTE DES ÉCOLES



Parents, enseignants et élèves se sont réunis au parc de l'Olivette pour passer une journée remplie d'activités, animations, buvette et jeux.

VIE ASSOCIATIVE

GYMNASE «GEORGES MIRABEL»

Le 17 juin 2023, à l'initiative du Conseil municipal et de l'USSB, le gymnase a été baptisé du nom de Georges Mirabel. Ci-dessous quelques extraits du discours du Maire en l'honneur du fondateur et ancien Président du club de Saulce-sur-Rhône :

Nous nous retrouvons ce soir ici devant le gymnase de Saulce-sur-Rhône, fief de l'Union sportive saulçoise du basket. Notre commune a été marquée par ses basketteurs et basketteuses depuis bientôt 65 ans.

En effet, c'est en 1958 que Georges Chauvet a fondé l'USS Basket avec entre autres, Pierre Boiron, René Guilbaud et Georges Mirabel. Grâce à leur enthousiasme et leur forte volonté de faire vivre et évoluer ce club, en 1972 s'érige à Saulce-sur-Rhône un nouvel équipement public à vocation sportive : le gymnase. Le gymnase et l'ensemble de nos nombreux équipements sportifs vont offrir, au fil des ans, des espaces de détente et de dépassement de soi. Ils vont donner le goût de l'effort, et, en un mot, forger la réputation de Saulce, une commune sportive à taille humaine...



...Georges Mirabel, membre fondateur et secrétaire, est devenu le Président de l'USS Basket en 1983. Il a été épaulé par son ami et trésorier de l'USS Basket, Gilbert Gay. Les deux amis formaient un binôme qui, pendant des années, a géré le club jusqu'au décès prématuré de Gilbert Gay en 1987. Georges Mirabel a également été élu au comité directeur du basket bi-départemental dans les années 70. En 2012 il a été nommé Président d'honneur...



...Toujours prêt Jojo pour tout faire pour ce club de Saulce que tu as dirigé, animé pendant plus de trente années avec bienveillance. Jamais avec autorité mais par passion, par dévouement !

Vive le gymnase « Georges Mirabel »,

Vive le sport,
et merci Jojo !



SUCCE POUR LE TOURNOI DE BASKET GEORGES MIRABEL

Le week-end des 20 et 21 mai, le tournoi Georges Mirabel a signé son grand retour au gymnase des Acacias.

La commune a accueilli, pendant deux jours, 50 équipes et quelques 300 joueuses et joueurs des catégories U11 à U18 de Drome-Ardèche, mais aussi du Vaucluse et de l'Isère.

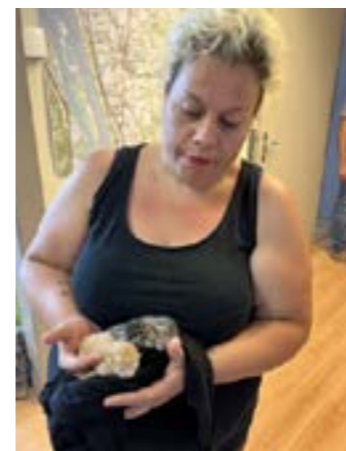
Grâce au soutien du Conseil municipal, à la mobilisation de trente bénévoles pour l'occasion, et à l'enthousiasme des équipes, cette grande fête du basket fut une belle réussite.



Rendez-vous est déjà donné par le club pour l'année prochaine !



LA STERILISATION DES CHATS UN PAS VERS UN AVENIR FELIN PLUS SAIN



La surpopulation féline est un problème mondial. Les campagnes de stérilisation des chats aident à contrôler cette surpopulation en évitant les portées indésirables. De plus, la stérilisation offre des avantages pour la santé des chats en prévenant divers problèmes de santé. Les chats stérilisés sont également moins enclins à avoir des comportements indésirables tels que les marquages territoriaux et les bagarres.

En promouvant la stérilisation des chats, nous améliorons les conditions de vie en réduisant les nuisances et en favorisant une coexistence pacifique.

Ces campagnes encouragent également la responsabilité des propriétaires d'animaux. En soutenant la stérilisation des chats, nous créons un avenir où les chats peuvent vivre heureux et en bonne santé.

Depuis 2010, l'association « Les petites patounes » sauve des animaux maltraités, abandonnés, pour certains dès leur plus jeune âge, des animaux «trop vieux», «trop handicapés», «trop moches». Ces animaux sont placés en famille d'accueil, puis mis à l'adoption après avoir été pucés, vaccinés et stérilisés.

Delphine Motreuil, Présidente de l'association « Les petites patounes », a pu bénéficier d'une subvention du plan relance pour la stérilisation de chats errants. 32 chats mâles et femelles dont une vingtaine récupérée sur notre commune ont pu être stérilisés grâce à cette aide financière de l'Etat.

Vous pouvez contacter l'association au 06 14 51 61 55 ou au 07 81 61 61 36.



VIE COMMUNALE

DEPART A LA RETRAITE DE THIERRY OLAGNON ET ARRIVEE DE JULIEN COGNO, NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Après 39 ans de service dévoué à la commune, Thierry Olagnon, policier municipal, prend une retraite bien méritée. Le 31 janvier 2023, le Maire et le Conseil municipal, ses anciens collègues et de nombreux Saulçois invités pour l'occasion se sont retrouvés à l'espace culturel pour son pot de départ.

Dans le même temps, nous avons accueilli chaleureusement Monsieur Julien Cogno, qui assumera désormais le rôle de policier municipal. Fort d'une solide expérience dans le domaine de la sécurité publique, il apportera un ensemble de compétences et de connaissances indispensables à son rôle. Sa présence renforcera les efforts continus visant à assurer la sécurité, la tranquillité et le bien-être de tous les Saulçois et Saulçoises.

Le rôle du Policier Municipal est varié et couvre divers aspects de la sécurité locale. En plus d'assurer la prévention et le maintien de l'ordre public, le Policier Municipal sera responsable de la sécurité routière, du contrôle du respect des règles de stationnement et de l'assistance aux citoyens en cas de besoin. Son engagement sera essentiel pour maintenir un environnement sûr et harmonieux dans notre commune.

Nous vous invitons à faire connaissance avec le nouveau Policier Municipal, à lui fournir votre soutien et à coopérer avec lui pour maintenir un environnement sécuritaire apaisé. La sécurité est l'affaire de tous, et une relation solide entre la police et la commune est essentielle pour promouvoir un sentiment de sécurité accrue.



La police municipale est en constante évolution pour répondre aux besoins des citoyens et assurer la sécurité au sein des communes. Dans cette optique, une nouveauté fait son apparition à Saulce-sur-Rhône :



L'utilisation d'un vélo tout-terrain (VTT) par l'agent de la police municipale. Cette nouvelle initiative vise à renforcer la présence policière sur notre territoire, tout en offrant une mobilité accrue et une approche plus écologique. L'utilisation du VTT par la police municipale permet un déplacement rapide et efficace, même dans des zones difficiles d'accès telles que les rues étroites, les parcs, les trottoirs, et même les sentiers ou les bords du Rhône.

Cette mobilité accrue nous permettra de répondre rapidement aux appels d'urgence.

En plus d'améliorer la mobilité, l'utilisation de VTT par la police municipale contribue également à réduire l'impact environnemental. En optant pour des vélos tout-terrain, la police municipale montre son engagement en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Profitez d'échanger avec Julien Cogno lors de ses déplacements en vélo ou devant les écoles. Il sera très à l'écoute pour mieux comprendre vos préoccupations et vos besoins spécifiques.

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COLLEGUES! DANIELLE LAGRAVETTE

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée de Madame Danielle Lagravette au sein de l'équipe accueil de la mairie. Danielle apporte une vaste expérience dans le domaine de l'accueil. Sa passion pour le service et son attitude chaleureuse font d'elle une excellente recrue. Elle est déterminée à offrir à chaque citoyen qui franchit les portes de la mairie une expérience positive et agréable.

L'accueil de la mairie joue un rôle crucial dans notre engagement envers les citoyens. C'est souvent le premier point de contact lorsque vous avez des questions ou des préoccupations. Danielle se fera un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions par téléphone ou en présentiel. Que ce soit pour obtenir des informations sur les services municipaux, soumettre des demandes ou simplement recevoir des conseils, vous pouvez compter sur elle pour vous assister avec professionnalisme et courtoisie.

Durant la période estivale, Clémence Jean renforcera également le service administratif. Nous sommes convaincus que Danielle et Clémence apporteront une contribution précieuse et que leur présence renforcera l'expérience positive que nous nous efforçons de fournir à chacun de vous.

RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE SYLVAIN SINE

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau Directeur des Services Techniques, Monsieur Sylvain Sine. Fort d'une carrière remarquable dans le domaine de l'urbanisme et d'une passion inébranlable pour l'aménagement urbain, Sylvain Sine apporte une expertise qui ouvrira de nouvelles perspectives pour notre commune.

Sylvain a occupé des postes clés dans des projets urbains d'envergure, il a contribué à la planification et à la réalisation de projets urbains innovants et durables. Son parcours diversifié lui a permis d'acquérir une compréhension approfondie des défis liés à l'urbanisation et des enjeux auxquels notre commune sera confrontée à l'avenir.

En prenant la direction des Services Techniques, Sylvain Sine s'engage à maintenir un niveau exigeant au sein de notre municipalité. Il reconnaît l'importance de concevoir des projets urbains de qualité, respectueux de votre patrimoine, de votre identité et de vos besoins. Sa vision consiste à mettre en place des processus efficaces et des stratégies novatrices pour optimiser nos services techniques, améliorer notre infrastructure et rendre notre commune plus attrayante et fonctionnelle.

Cette double casquette « Technique et Urbanisme » est un atout pour la commune qui lui a notamment donné pour mission de sécuriser réglementairement l'ensemble des projets en cours en suivant l'ensemble des chantiers sur le terrain, comme les travaux de voirie, l'accessibilité et les futurs projets, déplacements en mode doux, économies d'énergie de l'éclairage public, etc. sur la commune.

Les 3 agents techniques Denis, Christopher et Bruno, ont été heureux d'accueillir leur nouveau collègue.



VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LA VOIX DES JEUNES A SAULCE-SUR-RHONE

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) offre aux jeunes Saulçois la possibilité de s'exprimer et de participer activement à la vie de leur village. Les membres du CMJ ont démarré leurs fonctions de Conseillers le 9 décembre 2022. 11 Saulçois et Saulçoises du CM1 à la 6ème forment cette instance menée par l'adjointe à l'éducation, Cathia Bertrand-Rubino.

Des projets concrets pour les jeunes, par les jeunes : Le CMJ de Saulce-sur-Rhône collabore avec les élus municipaux pour proposer des projets concrets et réalisables. Ils ont notamment travaillé sur la modification et le déplacement du skate parc, la création d'espaces de loisirs, l'organisation d'événements culturels et sportifs, ainsi que des actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

Un apprentissage civique et démocratique : En plus de ces projets, le CMJ offre aux jeunes membres une formation civique et démocratique. Ils participent à des réunions, des séances de travail et des formations spécifiques, renforçant leur engagement civique et développant leurs compétences en leadership et en prise de décision.



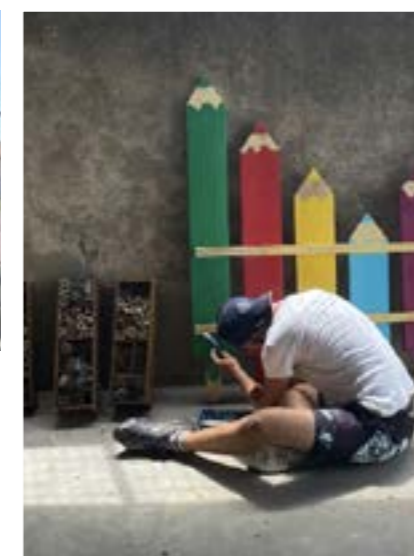
Le Conseil Municipal des Jeunes de Saulce-sur-Rhône donne aux jeunes habitants la possibilité de s'impliquer dans les décisions qui les concernent. En travaillant sur des projets concrets et en bénéficiant d'une formation civique, les membres du CMJ contribuent à l'amélioration de la vie dans leur village. En encourageant leur participation active et en valorisant leurs idées, la commune démontre que les jeunes sont une ressource précieuse pour la construction d'une société inclusive et démocratique.



LE CENTRE DE LOISIRS OÙ L'AMUSEMENT PREND VIE

Le centre de loisirs est un lieu magique qui propose une variété d'activités pour les enfants et les adolescents. De l'exploration créative aux aventures sportives, c'est l'endroit idéal pour s'amuser, créer des amitiés durables et découvrir de nouvelles passions. Le centre de loisirs «Kid'O Saulce» est bien plus qu'un simple espace de jeu ; il façonne des souvenirs et favorise le développement social et intellectuel des jeunes générations.

Adbel Yahyaouy, directeur, propose également des rencontres avec d'autres centres de loisirs. Ces rencontres favorisent l'ouverture, la mixité, le partage, le vivre-ensemble, des valeurs portées par l'équipe du Kid'O Saulce.



LES PROJETS DE L'ANNÉE



FOYER DES JEUNES

Association Familles rurales

Le foyer des jeunes offre aux adolescents un lieu où s'exprimer, créer des amitiés et explorer leurs intérêts.

C'est un espace d'apprentissage informel, de confiance en soi et de camaraderie, où les jeunes façonnent leur identité et tissent des liens sociaux durables.

L'association Familles rurales, gérant du foyer des jeunes, organise une fois par mois une sortie avec les adolescents.

Soirée pizza, championnat de Super Cross à Lyon, match de foot ou la patinoire de Montpellier, le foyer trouve toujours de nouvelles animations pour nos jeunes Saulçois et Saulçoises.



Permanence de la Mission locale

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous êtes déscolarisé ?
Vous habitez à Saulce-sur-Rhône ?

Virginie, conseillère en insertion professionnelle, vous accueille et vous accompagne dans vos projets.

Permanence de la Mission locale Portes de Provence à Saulce-sur-Rhône

Un jeudi sur deux en Mairie – de 11 h à 17 h

Plus d'informations au 04 75 00 70 30

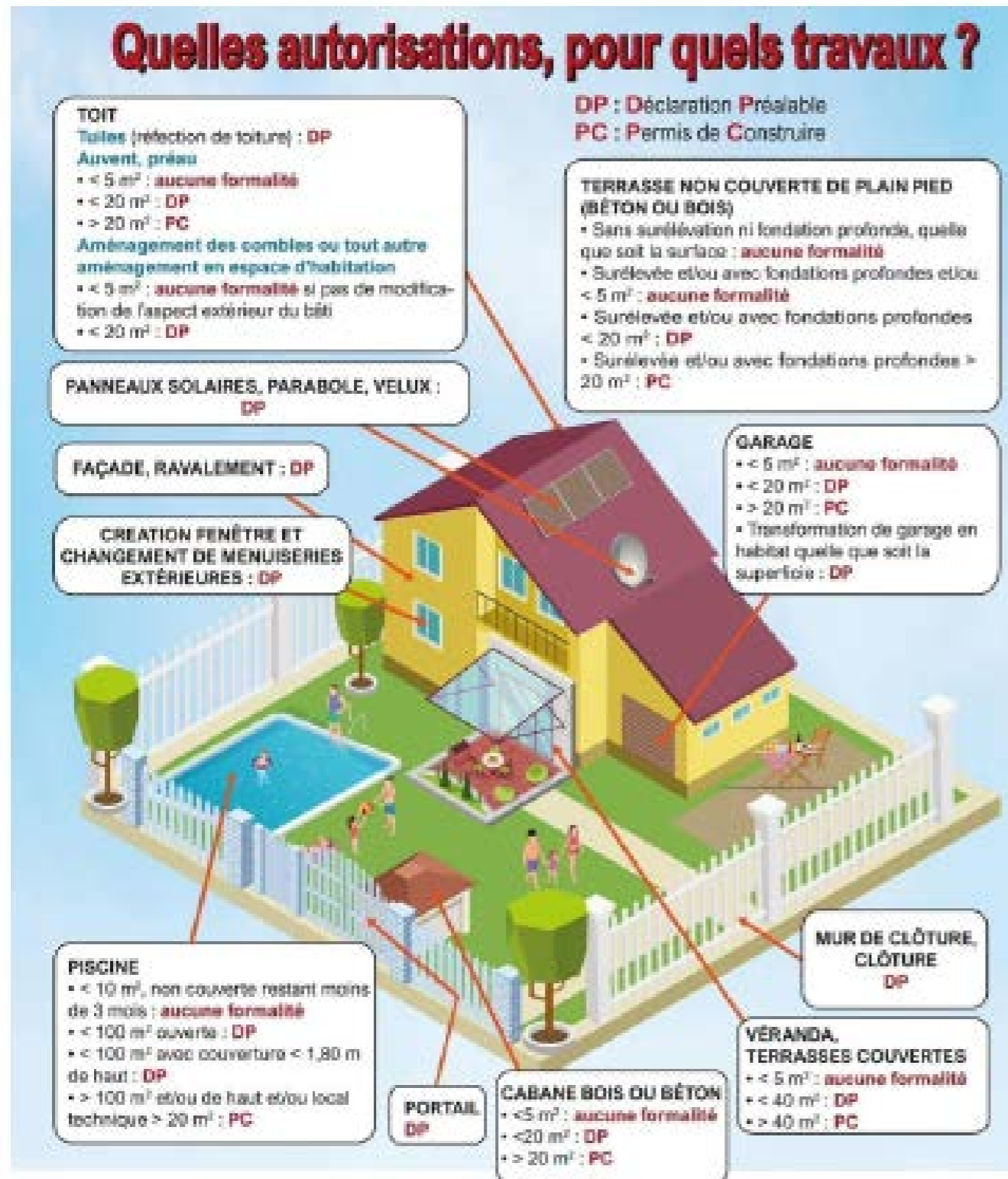
URBANISME

DEMARCHES D'URBANISME

Vous avez un projet de travaux et souhaitez connaître la démarche d'urbanisme adaptée?

Rendez-vous sur la nouvelle page dédiée du site de la commune.

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires et les documents à télécharger: www.saulce.com rubrique « Démarches d'urbanisme »



DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Sur Internet vous trouverez également d'autres documents nécessaires :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr> : Positionnez le curseur sur votre parcelle et imprimez-en une copie (pour les références cadastrales et le zonage au PLU).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> : Télécharger et remplir le fichier CERFA adéquat

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23263> : Il s'agit du simulateur pour la taxe d'aménagement qui vous estimera la somme due.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : LE PASSAGE DEVANT LA COMMISSION DE SECURITE EST OBLIGATOIRE

Le drame de l'incendie du gîte de Wintzenheim en Alsace, qui a fait onze morts le 9 août dernier, a généré une vive émotion, et reste dans toutes les têtes après que l'on a appris que l'établissement n'était pas aux normes et n'était pas passé devant la commission de sécurité pour les établissements recevant du public (ERP).

La construction et l'exploitation d'un établissement recevant du public sont soumises à des règles précises, en fonction de leur capacité d'accueil. Les ERP ont des obligations de sécurité contre l'incendie et la panique, en termes de construction, d'alarmes incendies, de registre de sécurité et de contrôle. C'est pour cela que le passage de la commission de sécurité est obligatoire pour vérifier le respect des normes avant l'ouverture d'un établissement.

Ces démarches et contrôles, s'ils peuvent paraître laborieux au moment de l'ouverture d'un établissement, sont essentiels : ils peuvent sauver des vies.

Toutefois certains établissements recevant du public préfèrent être dans l'illégalité, ignorant les recommandations et prescriptions délivrées par les commissions «accessibilité» et «sécurité» des services de l'Etat et l'arrêté du Maire. Les conclusions de ces commissions ne sont pas là pour contraindre les pétitionnaires mais bien pour améliorer le confort du public.

Pour être en règle, retrouvez tous les renseignements utiles ci-dessous :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31684>



REGULARISATION DE VOS PISCINES COMMENT PROCEDER ?

Grâce à l'intelligence artificielle et aux prises de vues aériennes, l'administration fiscale recherche désormais les piscines non déclarées ou qui ne sont pas correctement imposées. Ce système est généralisé à l'ensemble des départements métropolitains depuis le mois de septembre 2022.

Les abris de jardins sont également concernés.

Certains d'entre vous ont ainsi reçu ces derniers jours un rappel de la DGFIP concernant une absence de dépôt de déclaration d'urbanisme pour une piscine. Pour vous aider à régulariser votre situation, nous vous invitons à suivre les instructions ci-après.

Avant de venir en Mairie, veuillez prendre connaissance et compléter les documents à nous fournir pour une régularisation dans les meilleurs délais :

- CERFA Déclaration préalable ou Permis de construire en fonction de la dimension de votre piscine
- Le permis de construire initial complet (si possible avec la DAACT) de votre habitation,
- L'acte notarial d'achat de l'habitation si pas de permis de construire,
- S'il existe, le plan de masse de la piscine (avec son implantation, ses dimensions),
- Les factures à votre disposition (pisciniste, maçon, terrassier...),
- Des photos du chantier (si possible datées),
- Une ou plusieurs photos de la piscine aujourd'hui (et les éventuelles extensions ou poolhouse).

MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond ses
œufs et prolifère..

La Check List

Anti moustique tigre

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant
- Petit objet recueillant l'eau (cendrier)
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques

Videz après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches
- Jeux pour enfants
- Pluviomètre

Nettoyez: faciliter l'écoulement

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles
- Siphons d'évacuation d'eau

Entretenez

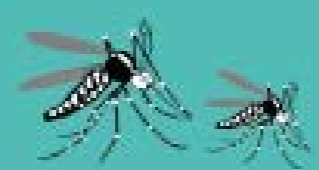
- Piscines (dosage chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Couvrez avec voile ou moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort par la gouttière ...
Supprimez régulièrement les larves !)
- Bidons et fûts

Coupez l'eau
aux moustiques tigres

et passez le message à
votre voisin !



ETAT CIVIL

BONJOUR LES BÉBÉS

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- COSTA Bruno, Jean, 29/10/2022
(né le 3/08/1962)
- PESTRE Lucette, Julia, Andrée, 26/11/2022
(née le 26/10/1924)
- POINT Andréa, Denise, 02/12/2022
(née le 08/11/1936)
- RAVIT Françoise, Marie, Christiane, 31/12/2022
(née le 30/10/1933)
- CHAMBAUD Henri, Louis, 09/01/2023
(né le 17/02/1928)
- DARONE Marie-Louise, 28/02/2023 (née
le 04/11/1920)
- RODET François, 06/04/2023
(né le 01/07/1952)
- REST Rosemonde, Huguette, 14/04/2023 (née
le 19/02/1941)
- COMBIER Odette, Marie, 16/06/2023
(née le 12/04/1936)
- LASSERRE Jean, Emile, Felicien, 06/07/2023
(né le 27/04/1936)
- BOURSET Max, 09/07/2023
(né le 05/07/1931)
- BOIRON Pierre, 02/08/2023
(né le 5/12/1931)
- ZAYER Marie-France, 08/08/2023
(née le 13/02/1943)

- LIOZON Anaëlle, Eléonore, Sophie, Eugénie
24/12/2022
- MOREL Louis, Christian, Pierre, 19/02/2023



- SAINT-CIERGE Alonzo, Alézio, 20/02/2023
- PUPIER RANC Eléa, 02/04/2023
- AUBERT Nelio, 11/04/2023
- DESSEMON Jade, Annick, Delphine, 07/06/2023
- PLATEL Gabin, Jean-François, Daniel, 15/06/2023

PACS

- SERRE Antoine et MORFIN Clarisse, 19/12/2022
- TEURTRIE Loïg et ENGRAMER Elisabeth,
21/04/2023
- GOLESIC Florian et GRECOURT Aurélie, 10/05/2023
- REBOUL Dorian et DEPREUX Charlotte, 02/06/2023
- PLATEL Jeremy et COLY Céline, 02/06/2023

ILS S'AIMENT

- CHAPON Sophie, Annie et LAURENT Nicolas, Ludovic,
Gérard, Marie, 10/06/2023
- CHAUTARD Megane, Julie et PINCHINOT Daniel,
24/06/2023
- BAULIEU Emilie, Isabelle et MASSON Morgan, Jean,
Jacques, 24/06/2023
- HOUACHRI Afeffe et NACRI Hakim, 01/07/2023
- DENOLF Mélissa et PORTE Aurélien, Lucien, René,
15/07/2023



AGENDA

SEPTEMBRE

01 septembre 2023

Le grand Victor chante BREL - Jam'in
Espace Culturel

02 septembre 2023

Concours de pétanque - Téléthon
Parc de l'Olivette

09 septembre 2023

Forum des associations
Gymnase «Georges Mirabel»

NOVEMBRE

12 novembre 2023

Bourse aux jouets & vêtements - Téléthon
Espace Culturel

18 novembre 2023

Bal Country - ASCSE section danses de société
Espace culturel

24 et 25 novembre

« ÇA » création Théâtre de la servante
Espace culturel

26 novembre 2023

Marché de Noël - ASCSE Parc de l'Olivette

LE BON GESTE



LE ZERO PHYTO PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

L'utilisation excessive de produits phytosanitaires dans nos espaces verts sont néfastes pour l'environnement et notre santé. Pour préserver la biodiversité et créer un environnement sain, il est crucial de pratiquer davantage le « zéro phyto ».

La pratique du zéro phyto offre de nombreux avantages.

En adoptant des méthodes alternatives, telles que le désherbage manuel, le paillage et l'utilisation d'insectes auxiliaires, nous préservons la biodiversité en protégeant les pollinisateurs et autres organismes bénéfiques. De plus, le zéro phyto contribue à maintenir la qualité de sols et de l'eau, limitant ainsi la contamination chimique. Il favorise également une meilleure qualité de l'air en réduisant les émissions de produits chimiques nocifs.

Depuis la loi Labbé en 2017, nous nous sommes engagés à réduire notre utilisation de produits phytosanitaires dans nos parcs, jardins, espaces publics ainsi que le cimetière et à promouvoir le zéro phyto. Ensemble, nous pouvons créer un avenir durable pour les générations futures.

PENSEZ (MOINS) A VOTRE GAZON

L'herbe est avide d'eau, surtout quand elle est coupée court.

Une pelouse sauvage n'est pas forcément disgracieuse. Donnez à d'autres herbes une chance de se développer et regardez votre table de billard un peu ennuyeuse se transformer en une mer de fleurs colorée. D'autres avantages ?

Certains végétaux, comme le trèfle, restent verts plus longtemps.

Papillons et autres pollinisateurs vous remercieront !

*En route vers le
zéro phyto*

